

Information générale

Cours	
Titre	PSY6937-H-H21 - Intervention: troubles mentaux graves
Nombre de crédits	3
Sigle	PSY6937-H-H21
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=193197
Faculté / École / Département	Arts et sciences / Département de psychologie
Trimestre	Hiver
Année	2021
Mode d'enseignement	Hybride
Déroulement du cours	Cette session, le cours se donnera à distance dans un mode mixte synchrone et asynchrone. Nous aurons peut-être l'option d'avoir un max de 5 cours en personne.
Charge de travail hebdomadaire	Tout considéré, en incluant le temps synchrone, les lectures et les visionnements ou préparations asynchrones, il faut calculer environ 4-5 heures par semaine.

Enseignant		
Tania Lecomte	Titre	professeure titulaire
	Coordonnées	tania.lecomte@umontreal.ca
	Disponibilités	par courriel

Description du cours	
Description simple	Catégories diagnostiques et symptômes liés à la psychose. Modèles en réadaptation psychiatrique et étude critique des interventions individuelles, familiales, de groupe, et des programmes basés sur les données probantes.
Description détaillée	Comment intervenir auprès d'une personne avec un trouble psychotique ? Avec un trouble bipolaire ? Que faire si la personne dissocie devant vous ? Quels sont les enjeux cognitifs, sociaux, et cliniques dont il faut tenir compte lors de nos entretiens et dans la planification de l'offre de service ? Nous verrons tout cela, et plus encore, dans ce cours.
Place du cours dans le programme	Il s'agit d'un cours optionnel de 2e ou 3e année. Les étudiants doivent avoir un minimum d'expérience clinique (au moins une année de stage complétée).

Apprentissages visés

Objectifs généraux	Apprendre comment évaluer et intervenir auprès des personnes présentant des troubles mentaux graves, tels que les troubles
---------------------------	--

psychotiques ou troubles de l'humeur sévères.

Objectifs d'apprentissage Plusieurs approches pédagogiques seront utilisées. Peu de cours magistraux, surtout des discussions, présentations et débats en classe, ainsi que des visionnements de vidéos, et des jeux de rôles. Nous aurons aussi la chance d'avoir au moins un invité, peut-être plus.

Calendrier des séances

20 janvier 2021	Titre	Introduction, syllabus, et enjeux perçus
	Contenus	comme le dit le titre
	Activités	présentation de la prof et discussions entre élèves
27 janvier 2021	Titre	révision ou mise à niveau
	Contenus	retour sur l'étiologie, le modèle stress-vulnérabilité, les diagnostics différentiels et comorbidités
	Activités	présentation partagée - questions et discussions
	Lectures et travaux	avoir lu l'article sur le modèle dans Abnormal Psychology (sur Studium)
	Évaluation	participation
3 février 2021	Titre	évaluation des symptômes et les diagnostics
	Contenus	BPRS et SCID
	Activités	visionner une entrevue BPRS et la coter, comprendre le SCID
	Lectures et travaux	lire le guide de passation du BPRS et apprendre les critères Dx des TMG
	Évaluation	participation - être prêt
10 février 2021	Titre	évaluer le fonctionnement et le bien-être
	Contenus	CASIG
	Activités	passer en revue toutes les dimensions de la CASIG
	Lectures et travaux	modèle de Ryff, article sur le rétablissement
	Évaluation formative	(choisir son thème - une intervention psychologique qui répond à un besoin ciblé - parmi ceux choisis par la prof)
Évaluation	participation (25% - total des cours)	
17 février 2021	Titre	TCC pour psychose
	Contenus	bases théoriques et pratiques de la TCC pour la

		psychose (cours asynchrone)
	Activités	vidéo à visionner ainsi que la présentation de la prof
	Lectures et travaux	chapitre issu du livre TCC de groupe pour la psychose, guide de l'intervenant
	Évaluation	se préparer des questions pour le cours 'pratique'
24 février 2021	Titre	TCC psychose 2
	Contenus	pratique des techniques avec des jeux de rôle et exemples concrets cliniques
	Activités	chapitre du livre TCC de groupe pour la psychose, guide de l'intervenant
	Évaluation	participation
3 mars 2021	Titre	RELÂCHE
	Contenus	repos
	Activités	neige
10 mars 2021	Titre	intervention répondant à un besoin ciblé
	Contenus	présentation d'étudiants (ou d'une équipe) - thème parmi les chapitres du livre Manuel de Réadaptation Psychiatrique (2e édition) ou encore approuvé par la prof
	Activités	présentation - discussion
	Lectures et travaux	chapitre ou article suggéré
	Évaluation	évaluation de la présentation - 35%
17 mars 2021	Titre	intervention répondant à un besoin ciblé
	Contenus	présentation d'étudiants (ou d'une équipe) - thème parmi les chapitres du livre Manuel de Réadaptation Psychiatrique (2e édition) ou encore approuvé par la prof
	Activités	présentation - discussion
	Lectures et travaux	chapitre ou article suggéré
	Évaluation	évaluation de la présentation - 35%
24 mars 2021	Titre	intervention répondant à un besoin ciblé
	Contenus	présentation d'étudiants (ou d'une équipe) - thème parmi les chapitres du livre Manuel de Réadaptation Psychiatrique (2e édition) ou encore approuvé par la prof
	Activités	présentation-discussion
	Lectures et travaux	chapitre ou article suggéré

	Évaluation	évaluation de la présentation - 35%
31 mars 2021	Titre	intervention répondant à un besoin ciblé
	Contenus	présentation d'étudiants (ou d'une équipe) - thème parmi les chapitres du livre Manuel de Réadaptation Psychiatrique (2e édition) ou encore approuvé par la prof
	Activités	présentation-discussion
	Lectures et travaux	chapitre ou article suggéré
	Évaluation	évaluation de la présentation - 35%
7 avril 2021	Titre	invité spécial
	Contenus	conférence d'une personne avec vécu
	Activités	questions - discussions
	Évaluation	participation
14 avril 2021	Titre	et après?
	Contenus	interventions de pointe - nouvelles avancées - troubles complexes
	Activités	présentation par la prof et retour sur le cours
	Évaluation	participation

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations

20 janvier 2021	Activité	participation en classe
	Objectifs d'apprentissage visés	je m'attends à une participation soutenue à chaque cours - avec des questions, des réflexions et que les lectures soient faites
	Pondération	25%
10 mars 2021	Activité	présentation en classe
	Objectifs d'apprentissage visés	les personnes ou équipes vont présenter des interventions importantes (ciblées avec la prof) - ceci permettra une discussion en classe et un apprentissage plus poussé de certaines interventions.
	Pondération	35%
28 avril 2021	Activité	remise du travail portant sur l'évaluation d'un

	CASIG et la proposition d'un plan d'intervention visant le rétablissement, incluant les interventions et services proposés et une justification détaillées.
Objectifs d'apprentissage visés	capacité de cibler les besoins, et les forces, et de faire le lien avec les meilleures pratiques.
Pondération	40%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation les règles du département s'appliquent

Rappels

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet
https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx
 Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Ressources

Ressources obligatoires

Documents Livres:

- Lecomte T. et Leclerc C. (2012) Manuel de réadaptation psychiatrique 2e édition (PUQ)
- Lecomte T (avec Leclerc C et Wykes T) (2018) TCC pour la psychose de groupe, guide de l'intervenant (PUQ)

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

- Lecomte T. et Leclerc C. (2012) Manuel de réadaptation psychiatrique 2e édition (PUQ)
- Lecomte T (avec Leclerc C et Wykes T) (2018) TCC pour la psychose de groupe, guide de l'intervenant (PUQ)

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca/>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir

d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

► **Grille de conversion des notes**

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.